



L'associationn organise :

2 CONFERENCES

MARDI 20 MAI

L'ORGANISATION ET LA TRANSMISSION DU
PATRIMOINE FAMILIAL EN PRÉSENCE
D'UNE SITUATION DE HANDICAP

*Epargne-handicap . droits de succession entre freres et soeurs
mecanisme de l'aide sociale à l'hébergement . calcul de l'aah, etc...*

19 h - Hotel Hilton Evian

MARDI 24 JUIN



inscription gratuite

LA PROTECTION JURIDIQUE D'UNE PERSONNE
EN SITUATION DE HANDICAP

*Mise en œuvre et de renouvellement d'une mesure de protection
différentes formes de protection . habilitation familiale
mandat de protection future pour autrui, etc...*

en partenariat avec :



Un petit moment convivial est prévu à l'issue de la conférence.